



À Cavignac, le domaine Yves-Courpon est sous les feux des projecteurs

La présence d'une caméra n'est pas passée inaperçue jeudi 18 mars au domaine Yves-Courpon. France 2 est venue tourner un reportage consacré aux legs reçus par des communes.

L'angle choisi est de répondre à la question « qu'est-ce que peut apporter ce legs en termes d'animation et de lien social ? ».

La commune de Cavignac avait en effet hérité en janvier 2017 d'un habitant, Yves Courpon, un Cavignacais décédé à l'âge de 87ans. Ce dernier, viticulteur, avait décidé de léguer une partie de son patrimoine à sa chère commune, par testament déposé au mois de juillet 2014, accepté par acte notarial signé le 19 décembre 2017.

Le patrimoine transmis à la commune comprenait une dizaine de maisons et des bâtiments sur la commune ainsi que quatre maisons sur Cézac avec des bois et des prés, un immeuble place du Parlement à Bordeaux et une propriété viticole d'une vingtaine d'hectares. Le maire Guillaume Charrier a raconté comment Cavignac s'est approprié cet héritage et en particulier le domaine Yves- Courpon dont l'activité principale est aujourd'hui le maraîchage bio.

Les prises de vues ont été effectuées en plein air. Un groupe d'élèves a planté des fraises dans les bacs pédagogiques. L'association famille rurale a animé un atelier culinaire parents et enfants avec une diététicienne autour du chou. Benoît et Réjane Coureau ont fait une démonstration de labour à cheval dans les vignes et [Olivier Dauga](#) a chapeauté une dégustation de la gamme de bouteilles du domaine.

Après un pique-nique champêtre, a suivi une démonstration d'étiquetage des bouteilles du domaine [viticole](#) au château Marinier à Cézac, nouvellement acquis par la commune.

La journée a été bien remplie et « préparée en amont par l'équipe municipale », confie l'édile. Ce reportage de France 2 réalisé par Roberto Garçon devrait être diffusé, dans l'émission « Envoyé spécial », entre le 15 et le 30 avril prochain. Cavignac y figurera avec quatre autres communes choisies pour ce sujet.



[Visualiser l'article](#)



Pour la caméra, un groupe d'élèves a planté des fraises. © Crédit photo : photo Marie-Christine Wassmer

0AUwSgDBo_25keSnTGMMc3OqNL_FeVs2Ard0QXRuWpBxGxzhraJ4m6Cx1oJZ6PRKJTKFqlhxZBt1NOqexZI50QYzQ5